



Compte Rendu de l'Assemblée Générale du 12 janvier 2023

Présents : Denis SOTTER, Jeanne SOTTER, Jean Marc GUÉHO, Laure GUEHO, Philippe PERON, Daniel JEANNEAU, Jacques SAVEL, Dominique LESENNE, Laurent GAUBICHET, Véronique GAUBICHET, Joseph HOUTIN, Martine HOUTIN, Hervé ROUXEL, Evelyne ROUXEL, Jean Michel FLOCH, Claudine FLOCH, Philippe HILLAIRET, Jean-Pierre COTTON, Yolande BONABLE, Philippe GREGOIRE, Daniel MURAIL, Josette MURAIL, Patrice GASTINEAU, Hervé DELANNOY, Cécile DELANNOY, Bernard GAULTIER, Eliane GAULTIER

Excusés : Bernard DUBOT, Philippe KRAFT, Marie-Pierre LANDRY, Pascale DERUNES, Jean SIERRA, Jean-François LE GALL

Procurations pour : Pascale DERUNES pour Philippe HILLAIRET

Jean SIERRA pour Philippe PERON

Jean-François LE GALL pour Jean-Pierre COTTON

Marie-Pierre LANDRY pour Dominique LESENNE

Philippe KRAFT pour Daniel MURAIL

Bernard DUBOT pour Denis SOTTER

ORDRE du JOUR :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Election du bureau
- Tarifs et cotisations
- Promotions
- Entretien
- Sortie d'été
- Questions diverses

Rapport Moral :

Notre président D.SOTTER ouvre la séance en souhaitant une bonne année à toutes et tous.

C'est la 3^{ème} année que nous naviguons sur STERGANN

En 2022, le nombre de jours de mer est inférieur à celui de 2021 du fait que la sortie d'été prévue vers LES ACORES ne s'est pas déroulée suite à différents problèmes. Le programme de remplacement n'a pas permis un remplissage constant du bateau. Nous étions 74 adhérents avec une moyenne d'âge de 58.7 ans. Le président nous détaille ensuite mois par mois les activités de l'association. Le bilan des sorties se solde par 497 journées de mer pour 116 jours de navigation. Nos sorties se sont déroulées des Charentes à la Bretagne nord.

Vous trouverez aussi dans le document joint les différentes opérations d'entretien effectuées durant l'année, ainsi que celles prévues pour cette nouvelle année.

Le rapport moral est voté à l'unanimité.

Rapport financier :

Notre trésorier J.M.GUÉHO nous présente tous les comptes de l'association avec clarté et précision. En fin d'exercice, nous avons un solde positif d'environ 11000€. Ceci nous permet de rembourser 16 parts en ce début d'année. Voir le document joint.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Elections du bureau

Le bureau se compose donc comme suit :

	Sortant	Elu
Président	D.SOTTER	D.SOTTER
Vice-pdt	J.SAVEL	J.SAVEL
Trésorier	J.M.GUEHO	J.M.GUEHO
Secrétaire	P.HILLAIRET	P.HILLAIRET
Secrétaire adj.	P.PERON	P.PERON
Resp. Entretien	JP.COTTON	JP.COTTON
Adj. Entretien	J.SAVEL	J.SAVEL
Adj. Entretien	J.M.FLOCH	J.M.FLOCH
Adj. Entretien	J.M.GUEHO	J.M.GUEHO
Adj. Entretien	D.LESENNE	D.LESENNE
Inscriptions	P.HILLAIRET	P.HILLAIRET
Assurances	JP.COTTON	JP.COTTON
Sécurité	J.SAVEL	J.SAVEL
Gestion Cartes	J.C.VIAU	P.PERON

Gestion Adhérents	P.HILLAIRET	P.HILLAIRET
Sortie été	D.MURAIL/H.ROUXEL	D.MURAIL/ H.ROUXEL
Superviseur site Web	J.SIERRA	J.SIERRA
Compte FACEBOOK	P.KRAFT	P.KRAFT

Le bureau est élu à l'unanimité.

Tarifs 2023 :

Etant donné les différentes augmentations, notamment des frais fixes (port : le montant de la place de port passe de 2022€ en 2022 à 2438€ en 2023, assurances, énergie...), le bureau propose le choix des tarifs suivant pour 2023

PROPOSITION	ADHESION	JOURNEE de MER
1	15€	35€ Inchangé
2	15€	38€
3	15€	40€

Les résultats du vote sont les suivants :

Proposition 1 : 0
Proposition 2 : 5
Proposition 3 : 28

En conséquence, les nouveaux tarifs sont les suivants :

Adhésion	15€
Journée de mer pleine saison	40€
Journée de mer basse saison	30€

La basse saison s'étend du 01/10 au 30/04 hors week-end. Vous trouverez aussi en pièces jointes une fiche d'inscription et un RIB. Vous pouvez me renvoyer la fiche d'inscription en format PDF de préférence et régler votre cotisation soit par chèque soit par virement.

Promotions :

Nous vous rappelons que pour qu'un adhérent obtienne une promotion, il faut qu'il soit proposé par 2 chefs de bord lors de 2 sorties différentes. L'adhérent peut refuser la promotion. Voir document joint.

Entretien :

Dans le document joint, vous pouvez voir les travaux effectués l'année dernière et ceux à faire pour cette année. Nous vous rappelons que l'entretien fait partie de la vie de l'association et qu'il n'est pas désagréable de venir « bricoler » sur le bateau lors de l'hivernage. Cela permet aussi de se rencontrer et de mieux se connaître les uns les autres.

Projet d'été :

A ce jour, nous n'avons pas de projet ni pour le printemps, ni pour l'été. Les adhérents qui auraient des projets pour l'une ou l'autre des périodes sont priés de les communiquer au président.

Suivant les propositions, un choix sera fait sur la destination et un calendrier indicatif pour ces différentes croisières sera établi.

Règlement Intérieur :

Afin de préciser certains articles, (notamment ceux concernant les assurances), nous avons apporté quelques modifications au règlement intérieur.

Ce nouveau règlement est adopté à l'unanimité.

Questions Diverses :

Notre annexe n'est pas très pratique d'utilisation du fait de taille et de son poids. Nous nous proposons de la changer pour un engin plus petit et plus léger. Ce changement engendre un budget d'environ 1000€. Nous mettrons bien sûr l'annexe actuelle en vente. Cette question est soumise au vote

Résultats :	Changement d'annexe	30
	Pas de changement d'annexe	0
	Abstentions	3

La traditionnelle galette des rois, supprimée depuis plusieurs années a pu avoir lieu après cette réunion dans une ambiance très conviviale

Dates des prochaines réunions de bureau :

09/02/23
09/03/23
13/04/23
11/05/23
08/06/23
14/09/23
12/10/23
09/11/23
14/12/23
11/01/24 AG

Et n'oubliez pas de visiter régulièrement notre site : <https://ccan-voile-44.fr>

Ainsi que notre page Facebook [ccannantes44](#)

Le président D.SOTTER

Le secrétaire

P.HILLAIRET

